

## TÉMOIGNAGE ALUMNI







EN SAVOIR PLUS SUR LES 150 ANS DE LA FACULTÉ DE DROIT

## Qui êtes-vous et que faites-vous aujourd'hui?

Je m'appelle Hervé KALFON et j'ai 76 ans. J'ai intégré la « Catho » (c'est ainsi qu'on l'appelait à mon époque d'étudiant) pour la rentrée universitaire de 1966, afin d'y suivre les premières années d'une licence en droit privé qui en comportait alors 4, après toute une scolarité effectuée à l'Institution N.D. des Minimes et l'obtention de mon baccalauréat à 17 ans. J'ai obtenu mon diplôme die licence en droit privé en 1970 avec une mention bien.

## Quel a été votre parcours depuis l'obtention de votre diplôme ?

Mon parcours professionnel s'est intégralement effectué dans le monde bancaire, au sein duquel j'ai exercé de nombreuses responsabilités : Inspecteur, directeur régional, directeur du réseau des agences, directeur des engagements, jusqu'au poste de Directeur Général Adjoint d'une petite banque spécialisée dans l'investissement immobilier et la gestion patrimoniale.

# En quoi votre passage à l'UCLy vous a influencé dans votre vie professionnelle ou personnelle ? Quels sont les points forts de la formation que vous avez suivie ?

Quant à mon passage à la Faculté Catholique de Droit, aujourd'hui l'UCLY, même si les souvenirs sont lointains, ils sont toujours présents. Je me souviens que nous bénéficiions d'une écoute attentive de la part de nos professeurs, souvent praticiens du Droit en exercice (avocats...).

Je garde le souvenir d'une cohésion d'ensemble des étudiants, dont la culture générale et le comportement constituaient un terreau favorable à l'acquisition des connaissances, à une époque les critères de sélection m'apparaissent plus difficiles qu'aujourd'hui. J'ai pu moi-même conserver des relations amicales avec des étudiants connus durant ces années d'études.

Je suis convaincu que les fondamentaux acquis lors de mes années passées à la « Catho », tant dans la forme que sur le fond, ont constitué de précieux atouts, non seulement dans l'intégration à la vie professionnelle, mais aussi dans les années d'études supérieures que j'ai effectuées à la Faculté Publique de Droit, puisque la Faculté Catholique n'assurait pas à cette époque l'intégralité du cursus de licence (4 ans) et, a fortiori, de doctorat.

#### Votre meilleur souvenir à l'UCLy?

L'étudiant que j'étais dirait que son meilleur souvenir est d'avoir réussi à valider ses années d'études supérieures avec aisance et que sa mention Bien obtenue à la fin de la 4ème année était sans doute à mettre à l'actif de la formation dispensée à la Faculté Catholique de Lyon. Près de 60 ans après mes années passées à la « Catho», je conserve le souvenir de professeurs de qualité, proches des étudiants, de la bibliothèque où j'allais dévorer les Jurisclasseurs périodiques et les Dalloz, pour préparer les travaux pratiques en fin de journée.

## Que représente pour vous le fait que la Faculté fête ses 150 ans ?

Dans un monde actuel où tout va très vite et dans lequel les évolutions sociétales, pas toujours heureuses, sont façonnées par les conséquences du progrès technologique sur notre vie quotidienne (Web, réseaux sociaux...), il est remarquable que l'UCLY puisse, 150 après sa naissance, continuer à trouver sa place dans le monde universitaire d'aujourd'hui.

Les valeurs humaines et les connaissances qu'elle continue de transmettre à ses étudiants, en leur permettant souvent de réussir plus facilement, non seulement leurs diplômes, mais aussi leur vie personnelle et professionnelle, justifient à mes yeux que se poursuive pour encore très longtemps la longue histoire de l'UCLY.

Si le futur a une histoire, l'UCLY est bien armée pour affronter les défis de demain, car elle a su former des étudiants, mais aussi des femmes et des hommes.

## Avez-vous un conseil à donner aux futurs étudiants que vous auriez aimé avoir eu ?

Il paraitrait bien présomptueux de donner des conseils à des étudiants d'aujourd'hui, tant les générations actuelles sont façonnées par un accès permanent aux nouvelles technologies (le Web, Chat GPT, l'IA...)

Peut-être justement pourrait-on inciter les étudiants d'aujourd'hui à conserver un esprit critique, une curiosité intellectuelle qui leur permette d'utiliser les remarquables outils technologiques à leur disposition comme un simple moyen facilitant l'acquisition des connaissances, mais qui ne remplaceront jamais le libre arbitre et l'effort nécessaire à toute réussite.

### Comment percevez-vous l'identité ou les valeurs portées par la Faculté de Droit ?

Dans ce monde devenu sans doute trop matérialiste et individualiste, les valeurs humaines portées par l'UCLY, qui ne renie pas ses racines fondées sur la religion catholique, offrent des atouts à toutes celles et ceux, et ils sont nombreux, qui souhaitent, dans leur vie privée et professionnelle, trouver un idéal et le goût des autres, par-delà la recherche d'une simple réussite sociale.

« Pour toutes les raisons évoquées, je suis très fier que ma petite fille Marie ait choisi l'UCLY pour son parcours universitaire et pour y réussir sa licence en Droit en 2024. J'ai eu alors le sentiment d'une certaine forme de transmission des valeurs apportées par l'UCLY de génération en génération »





